

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE POUR L'ACQUISITION D'UN LAPIN

Conforme au L214-8 V et D214-32.4 du code rural et de la pêche maritime



Vous avez pour projet d'accueillir un lapin dans votre vie

Attention  le lapin est un être vivant doué de sensibilité qui a des besoins propres à son espèce, très différents des nôtres, et auxquels il faudra être très attentif tout au long de sa vie afin de lui assurer un quotidien sans souffrance.

Ce certificat est là pour vous **sensibiliser à ses besoins**, mais également **aux obligations** qui vous incombent, afin de vous permettre de prendre cette décision en pleine conscience.

Le lapin est un être vivant doué de sensibilité comme tout autre animal. Son bien-être doit être atteint à travers le respect des 5 libertés fondamentales :

- 🐾 Absence de faim et de soif
- 🐾 Absence de contrainte physique
- 🐾 Absence de douleurs, blessures et maladies
- 🐾 Absence de peur et de détresse
- 🐾 Liberté d'expression des comportements normaux

qui cherchent à garantir ses besoins :

- 🐾 physiologiques
- 🐾 comportementaux
- 🐾 médicaux

LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES

1. MANGER ET BOIRE

- Le lapin n'est pas un rongeur mais un lagomorphe, cela implique qu'il a deux paires d'incisives supérieures qui poussent en continu à l'inverse des rongeurs. C'est un herbivore strict qui mastique à la fois horizontalement (le foin et les herbes) et verticalement (les extrudés : aliments secs). Pour user ses dents, il est nécessaire de favoriser une mastication horizontale en lui apportant du foin de qualité à volonté.
- Sa ration alimentaire doit être composée essentiellement de foin vert, odorant et peu poussiéreux à volonté (à peu près son propre volume par jour), et de végétaux frais qu'il faudra introduire progressivement (céleri, persil, fenouil, endive, ... tous crus). Les granulés doivent uniquement venir en complément et être limités à 15g/kg/jr. Contrairement à ce que l'on croit, le lapin ne se nourrit pas de carottes ou de graines. Les fruits et les légumes racines (comme la carotte) peuvent être donnés en guise de friandise, 1 à 2 fois par semaine maximum.
- Le lapin ne doit jamais être à jeun. Il ne peut pas vomir et a besoin de digérer deux fois ses aliments pour absorber tous les éléments non assimilés lors du premier passage dans le tube digestif, en particulier les vitamines B. Quand il mange, le lapin produit au petit jour des caecotrophes, qui sont des selles molles en grappe très odorantes, que nous

voyons très rarement parce qu'il les mange souvent directement à la sortie de son anus. Il s'agit d'un comportement normal qu'il ne faut pas empêcher. C'est la deuxième digestion qui lui fera faire cette fois les selles rondes, dures et inodores que nous connaissons.

- Il faudra favoriser la prise de boisson et proposer des végétaux riches en eau, le lapin étant prédisposé à développer des calculs urinaires. Le lapin boit beaucoup, entre 50 et 150 ml/kg/jr. Il ne faut surtout pas de biberon car ce n'est pas une position physiologique pour lui que de boire la tête vers le haut et cela ne lui permet pas de boire assez. Il vaut mieux utiliser un bol peu profond et lourd, pour éviter qu'il ne le renverse, qui devra toujours être propre.

2. DORMIR

- Le lapin a plutôt une activité crépusculaire à nocturne, vivant à l'origine dans des terriers. Il sera indispensable de lui offrir la possibilité de se cacher en lui mettant à disposition une cachette, même s'il vit en cage ou en enclos. Le lapin ne devra pas être dérangé lorsqu'il s'y trouve.

3. RESPIRER et REGULER SA TEMPERATURE

- Le lapin ne peut respirer que par le nez, pas par la bouche comme nous. Il ne sue pas et régule sa température via ses oreilles, ou au contact du sol froid. Il n'a pas de coussinets comme les chiens ou les chats. Il est, par conséquent, très sensible aux coups de chaleur, mais aussi aux courants d'air. La température idéale pour lui se situe entre 15 et 21 degrés.

4. ELIMINER

- Le lapin est un animal très propre. On peut lui apprendre à faire dans un bac à litière, qui devra être adapté à la taille de l'animal, notamment s'il vit une partie de sa journée en cage. Il sera alors nécessaire de séparer l'espace dédié à ses besoins de la zone de nourrissage.
- Le substrat utilisé pour la litière ne doit pas être composé de copeaux et de pellets faits à partir de bois résineux car ils libèrent des phénols au contact de l'urine, ce qui est toxique pour ses voies respiratoires. Il est préférable d'utiliser du substrat peu volatile et non poussiéreux comme le chanvre, qui a une bonne capacité d'absorption, ou de la rafle de maïs (moins absorbante et pour laquelle il faudra faire attention à l'ingestion), sinon en cellulose.
- Il faudra installer la litière à l'endroit choisi par le lapin et la laisser au même endroit. A noter que le lapin fait souvent ses besoins pendant qu'il mange, il sera donc judicieux d'associer litière et râtelier (pour le foin).
- Pour le fond de cage et/ou l'espace à vivre du lapin, un tapis absorbant ou déperlant peut être installé.

5. SE MOUVOIR

- **Il est déconseillé** de laisser son lapin en continu en cage. Il a besoin d'activité physique pour stimuler son transit. Son lieu d'habitation doit lui permettre de s'allonger de tout son long, de faire 3 bonds d'affilée et de se tenir debout sur ses postérieurs sans que ses oreilles ne touchent le plafond, et ce plusieurs fois par jour.
- Afin d'éviter tout accident ou détérioration et pour répondre à ses besoins, il est nécessaire de prévoir au mieux un enclos modulable ou une pièce sécurisée.
- En cas de déplacement avec votre lapin, ce dernier devra être mis dans une caisse de transport sécurisée et adaptée à sa taille afin notamment qu'il puisse se lever et tourner dedans.
- **Attention à vos fils électriques qui sont fréquemment grignotés par les lapins, avec un risque important d'électrocution.**

LES BESOINS COMPORTEMENTAUX

1. LE LAPIN EST UN ANIMAL SOCIAL ET GRÉGAIRE

- C'est un animal vivant dans des groupes familiaux de 2 à 8 individus. Il faut donc éviter d'avoir un lapin seul. Il est conseillé d'avoir un couple stérilisé ou des individus de la même portée, toujours stérilisés.
- Il ne faut pas faire cohabiter un lapin avec un cochon d'Inde ou tout autre rongeur car il est porteur sain d'une bactérie très nocive pour les rongeurs. Pas de cohabitation non plus avec un furet, car c'est le prédateur du lapin. La cohabitation avec les chiens ou les chats doit se faire avec précaution. Ce sont des prédateurs pour le lapin, et des accidents sont possibles, même après plusieurs années de cohabitation. Elle peut lui générer du stress, pouvant créer un malaise cardiaque, le lapin étant très fragile.
- Une attention particulière devra également être portée sur les puces qui peuvent infester le lapin.

2. IL DOIT POUVOIR EXPRIMER DES COMPORTEMENTS PROPRES A SON ESPÈCE

- Il faudra enrichir son environnement avec une plateforme pour qu'il puisse se mettre en hauteur, et lui procurer une cachette, une boîte ou un tapis à creuser pour satisfaire ses besoins liés au terrier. Il doit aussi pouvoir user ses griffes en creusant.
- Le lapin doit bénéficier de moments de jeux quotidiens et de contacts avec les humains. La familiarisation à l'humain est facilitée par un comportement approprié (prévenir l'animal, comportement calme, limiter les portages dans les bras surtout si l'animal présente des signes de stress pour éviter notamment les chutes).
- **A savoir : il tape de la patte quand il se sent menacé. Il est alors nécessaire de ne pas forcer le contact. Si ses besoins comportementaux ne sont pas respectés, il pourrait être sujet à des troubles du comportement (comportements répétitifs, etc...) qui traduiront son mal-être (hyper toilettage, grignotage ou léchage d'objets, ou encore inactivité qui pourraient créer des arrêts de transit ou des occlusions intestinale...).**

LES BESOINS MEDICAUX

1. ÊTRE INDEMNÉ DE DOULEURS, LÉSIONS ET MALADIE

- Pour respecter son bien-être, le lapin devra être indemne de douleurs, lésions et maladie.
- Son squelette est très fragile, surtout sa colonne vertébrale. Il faut donc faire attention aux manipulations qui doivent toujours maintenir sa colonne pour éviter les fractures lombaires le condamnant à la mort. Il ne faut jamais prendre un lapin par les oreilles (risque d'arrêt cardiaque), ni par les postérieurs (risque de fracture de la colonne vertébrale). On peut le tenir contre soi avec son dos contre nous, en « C » et le maintenir sur notre avant-bras en lui cachant la tête avec notre autre bras lors des éventuels moments de câlins consentis.
- Une attention particulière doit être portée sur la fragilité du lapin, qui est sujet aux crises cardiaques en cas de stress.
- L'anorexie (perte totale d'appétit) de plus de 24h est une urgence vitale. La stase digestive (ou arrêt de transit) est également mortelle si elle n'est pas traitée rapidement.
- Un lapin qui a les oreilles tombantes sera prédisposé aux otites à cause d'un conduit auditif plus étroit.

2. VISITES DE SUIVI VETERINAIRE

- Le lapin doit aussi être suivi au minimum une fois par an par un vétérinaire afin d'effectuer ses rappels vaccinaux et de surveiller son état corporel.
- Des antiparasitaires externes et internes devront être administrés pour protéger le lapin, en moyenne 2 à 4 fois par an, en fonction de son âge.
- S'il n'use pas assez ses dents, un parage dentaire devra être réalisé chez un vétérinaire pour régler tout problème de malocclusions dentaires et éviter les abcès. Il ne faut surtout pas lui couper les incisives à la pince car cela crée des micro-fractures qui sont très douloureuses.

3. STÉRILISATION

- La stérilisation par ovariectomie est vivement conseillée chez la femelle dès l'âge de 4 mois, car les tumeurs utérines sont fréquentes et concernent 80% des lapins de plus de 5 ans. La castration est conseillée chez le mâle de plus de 6 mois.
- La stérilisation des lapins (mâles comme femelles) peut diminuer le marquage urinaire, les chevauchements (animaux ou humains), les risques d'agression (animaux ou humains) et la défense du territoire. Elle permet également d'éviter la surpopulation. Le lapin a une reproduction rapide et très prolifique.

4. SOINS A LA MAISON

- Un lapin réclame des soins réguliers de votre part comme le brossage, le nettoyage des yeux et des oreilles, et la coupe des griffes. Demandez conseil à votre vétérinaire pour adapter les bons gestes.
- La vie en intérieur entraîne des mues importantes. Si le lapin n'est pas brossé régulièrement, cela favorise l'ingestion de poils et par conséquent la formation de trichobézoards (boules de poils), sources d'occlusion intestinales.
- La sédentarité accroît également le risque de pododermatite par une stagnation sur les membres postérieurs (infection des pattes). C'est pour toutes ces raisons qu'un lapin doit pouvoir jouir d'une semi-liberté.
- S'il ne creuse pas assez, il faudra couper ses griffes de temps en temps.

LES OBLIGATIONS D'IDENTIFICATION

Il n'y a **pas d'obligation d'identification** pour le lapin, cependant **c'est fortement recommandé**.

En cas de perte, la personne qui va retrouver le lapin pourra vous contacter grâce à vos coordonnées renseignées dans VETONAC (l'organisme d'identification des Nouveaux Animaux de Compagnie).

Pensez à les mettre à jour en cas de changement d'adresse ou de téléphone.

NOUS IDENTIFIONS SYSTEMATIQUEMENT LES LAPINS

LES IMPLICATIONS FINANCIERES ET LOGISTIQUES

L'espérance de vie du lapin est comprise **entre 7 et 10 ans, et peut aller parfois jusqu'à 15 ans**. L'adoption d'un lapin représente un engagement sur de nombreuses années : il est donc important de bien considérer le temps à accorder à cet animal ainsi que le coût financier permettant de garantir son bien-être physique et psychique.

La réflexion à mener devra garantir l'adéquation de l'animal à votre mode de vie.

Sachez que le lapin est l'animal le plus abandonné à l'approche des grandes vacances.

- **Coûts liés à la vie de l'animal au quotidien**
 - 🐾 Le lapin doit manger du foin à volonté (une quinzaine d'euros le kilo) et des végétaux 100g/kg/jr.
 - 🐾 Si vous utilisez une litière, celle-ci est à changer de façon hebdomadaire et représente un coût.
 - 🐾 Il est souvent nécessaire de leur donner de l'eau en bouteille pauvre en calcium pour éviter des calculs rénaux.
 - 🐾 Les dépenses engendrées pour équiper l'environnement du lapin (gamelles, enclos, cage, jeux, caisse de transport, ...) peuvent représenter 100 à 200€ en fonction des besoins de l'individu tout au long de sa vie.
- **Coûts vétérinaires**
 - 🐾 Les soins vétérinaires (vaccin, antiparasitaire externe, vermifuge ...) seront de 60 à 150€ par an.
 - 🐾 La stérilisation du lapin coûte entre 60 et 300€ en fonction du sexe et du type d'opération.
 - 🐾 Les frais de santé peuvent augmenter avec l'âge du lapin.
- **Autres coûts à envisager**
 - 🐾 En cas d'absence, d'hospitalisation ou de vacances : il faudra prévoir de le faire garder (pet-Sitter ou pension).
 - 🐾 Des accidents du quotidien peuvent également engendrer des coûts de soins ou d'hospitalisation. Il faudra veiller à sécuriser l'environnement de votre lapin.

Coupon à remplir après avoir lu les recommandations ci-dessus



Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

Ci-dessous la mention à recopier DE FACON MANUSCRITE :

« Je soussigné(e) **NOM et Prénom certifie avoir pris connaissance du certificat d'engagement et de connaissance et m'engage expressément à respecter les besoins de mon lapin »**

.....

Fait à :

Le

<p><u>Signature de l'acquéreur</u></p>
